

Paris, le 23 décembre 2019

Deux décisions de l'Etat relatives au projet ISITE de Nantes (NEXT)



Frédérique Vidal, ministre de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation et Guillaume Boudy, secrétaire général pour l'investissement, annoncent l'arrêt du financement accordé par l'Etat au projet d'ISITE de Nantes, NEXT, tout en offrant la possibilité au site nantais de présenter rapidement un nouveau projet.

Le projet ISITE-NEXT¹ sélectionné par le jury international en 2017 prévoit la création d'un établissement constituant un nouveau modèle d'université, intégrant à la fois l'université de Nantes, l'Ecole centrale de Nantes, l'INSERM et le Centre hospitalo-universitaire de Nantes et s'organisant autour de deux axes principaux « Santé du futur » et « Industrie du futur ». A cette fin et prenant appui sur l'ordonnance du 12 décembre 2018, les statuts de l'université cible ont été conjointement rédigés par l'ensemble des établissements impliqués dans le projet.

Le conseil d'administration de l'Ecole centrale de Nantes du 9 octobre 2019 a cependant rejeté ces statuts et celui réuni le 9 décembre dernier n'a pas permis de remettre en question ce vote. Dès lors, les objectifs institutionnels du projet ISITE NEXT ne peuvent plus être atteints.

Dans ces conditions, sur proposition du comité de pilotage de l'action IDEX-ISITE et conformément aux dispositions de la convention attributive d'aide prévoyant un jalon à deux ans, il a été décidé :

1) tout d'abord de prendre acte de l'impossibilité de réaliser le projet initialement sélectionné et de décider l'arrêt du financement accordé par le Programme d'investissements d'avenir ; la mise en œuvre de cet arrêt se fera de façon concertée avec les responsables de l'ISITE, afin notamment de conduire à leur terme, et dans de bonnes conditions, les contrats de travail financés au titre de l'ISITE (CDD, doctorants et post-doctorants).

¹ En réponse à l'appel à projets Initiatives d'excellence du PIA2 dont l'objectif est de doter la France d'universités de recherche de rang mondial, l'Université, l'Ecole centrale et le Centre hospitalo-universitaire (CHU) de Nantes avaient déposé avec l'INSERM un projet d'« initiative sciences, innovation, territoire et économie » (ISITE)

2) d'autoriser le site nantais à présenter un nouveau projet d'ISITE, compte tenu du dynamisme de ses collectivités territoriales et des acteurs économiques, du potentiel scientifique et académique de l'université de Nantes et de la forte et très originale implication du CHU et de l'INSERM. Ce nouveau projet devra être fondé sur une ambition renouvelée et pourra naturellement être ouvert à l'ensemble des partenaires volontaires du site, dont l'Ecole centrale de Nantes. Il pourra être soumis au jury international des initiatives d'excellence, qui maintiendra le niveau d'exigence initial, dès la prochaine session prévue à l'automne 2020.

Frédérique Vidal et Guillaume Boudy regrettent, pour conclure, que les diverses parties n'aient pas su trouver ensemble les modalités permettant de construire la nouvelle université prévue par le projet NEXT sélectionné. Ils prendront prochainement, en lien avec le préfet et le recteur, l'attache des élus territoriaux pour envisager les conséquences des mesures annoncées.

CONTACTS PRESSE

Secrétariat presse Cabinet de la ministre

T 01 55 55 84 24

secretariat.communication@recherche.gouv.fr

Secrétariat général pour l'investissement

T 01 42 75 64 58

presse.sgpi@pm.gouv.fr